

# Crédit Foncier du Cameroun

On le 31/10/24

B P 1531 – YAOUNDE – Téléphone : 222 23 52 15 – Télécopie : 222 23 52 21

## ADDITIF

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CFC/CIPM/2024 du 01 OCTOBRE 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) VILLAS APPARTENANT AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN A EBOLOWA

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) communique :

Les candidats intéressés par l'Appel d'offres dont l'objet est repris en marge, sont informés des modifications apportées sur le Dossier d'Appel d'Offres ci-dessous :

Page	Au lieu de	Lire plutôt
<b>A- Avis d'Appel d'Offres (AAO)</b>		
6	<p><b>10. Cautionnement de soumission</b> Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, <b>une caution de soumission timbrée</b> établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun dont la liste figure en pièce 12 du DAO. Le montant de la caution de soumission est fixé à <b>Un Million (1 000 000) FCFA</b>. Elle devra être conforme au modèle présent dans le Dossier d'Appels d'Offres.</p>	<p><b>10. Cautionnement de soumission</b> Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, <b>une caution de soumission timbrée</b>, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun dont la liste figure en pièce 12 du DAO, <b>accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC)</b>. Le montant de la caution de soumission est fixé à <b>Un Million (1 000 000) FCFA</b>. Elle devra être conforme au modèle présent dans le Dossier d'Appels d'Offres.</p>
6	<p><b>11-Remise des offres</b> Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service du Courrier et de la Relance, sise au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél. : 2 22 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le <b>25 Octobre 2024</b> à 11 heures, heure locale ...</p>	<p><b>11-Remise des offres</b> Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service du Courrier et de la Relance, sise au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél. : 2 22 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le <b>15 Novembre 2024</b> à 11 heures, heure locale ...</p>
	<p><b>13-Ouverture des plis</b> L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le <b>25 Octobre 2025</b> à 12 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, porte 502.</p>	<p><b>13-Ouverture des plis</b> L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le <b>15 Novembre 2024</b> à 12 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, porte 502.</p>

6	<p><b>14. Evaluation des offres</b>        ➤ Critères éliminatoires</p> <p>Absence de la caution de soumission timbrée lors de l'ouverture des offres</p>	<p><b>14. Evaluation des offres</b>        ➤ Critères éliminatoires</p> <p>Absence de la caution de soumission timbrée accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et des Consignations (CDEC) lors de l'ouverture des offres</p>
---	---	---

### B- Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

17	<p><b>Article 9 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours</b></p> <p><b>9.2.</b> .... tout soumissionnaire potentiel qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du <b>Ministre chargé des Marchés publics</b>.</p> <p><b>9.3.</b> Le requérant adresse une copie de ladite requête <b>au Maître d'ouvrage et à l'Organisme chargé de la Régulation et au Président de la Commission</b>.</p> <p><b>9.4.</b> Le Maître d'ouvrage dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la réaction est transmise au MINMAP et à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.</p>	<p><b>Article 9 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours</b></p> <p><b>9.2.</b> .... tout soumissionnaire potentiel qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du <b>Directeur Général, avec copie au Conseil d'Administration</b></p> <p><b>9.3.</b> Le requérant adresse une copie de ladite requête <b>au Conseil d'Administration</b></p> <p><b>9.4.</b> Le Directeur Général dispose d'un délai de trois (03) jours pour faire connaître sa réponse. Copie de cette réponse est transmise au <b>Président du Conseil d'Administration</b></p>
23	<p><b>Article 25 : Ouverture des plis et recours</b></p> <p><b>25.7.</b> En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé <b>au Ministre Délégué à la Présidence chargée des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Chef de structure auprès de laquelle est placée la commission concernée</b>.</p>	<p><b>Article 25 : Ouverture des plis et recours</b></p> <p><b>25.7.</b> En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé <b>au Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours avec copie au Conseil d'Administration et au Directeur Général</b>.</p>
26	<p><b>Article 37 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours</b></p> <p><b>37.4.</b> En cas de recours, il doit être adressé à l'Autorité chargée des Marchés publics, avec copies à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, <b>au Maître d'Ouvrage et au Président de ladite Commission</b>.</p>	<p><b>Article 37 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours</b></p> <p><b>37.4.</b> En cas de recours, il doit être adressé au Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours avec copie au Conseil d'Administration et au Directeur Général</p>

### C- Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

28	<p><b>6.1</b></p> <p><b>Critères essentiels</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Présentation générale de l'offre (sur 02 pts) ;</li> <li>2- Moyens Humains (sur 11 pts) ;</li> <li>3- Références sur les travaux similaires (sur 04 pts) ;</li> <li>4- Organisation et méthodologie (sur 03 pts) ;</li> <li>5- Moyens matériels et équipements (sur 04 pts).</li> </ol>	<p><b>6.1</b></p> <p><b>Critères essentiels</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Présentation générale de l'offre (sur 02 oui) ;</li> <li>2- Moyens Humains (sur 11 oui) ;</li> <li>3- Références sur les travaux similaires (sur 04 oui) ;</li> <li>4- Organisation et méthodologie (sur 03 oui) ;</li> <li>5- Moyens matériels et équipements (sur 04 oui).</li> </ol>
----	---	---

✓

	<p><b>13- Documents à fournir</b></p> <p><b>Enveloppe A – Volume I : Pièces administratives</b></p> <p>a) Déclaration d'intention de soumissionner</p> <p>b) L'accord de groupement, le cas échéant ;</p> <p>.....</p> <p>g) -La caution de soumission suivant modèle joint, d'un montant d'Un Million (1 000 000) FCFA. Cette caution devra être valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres ;</p> <p>.....</p>	<p><b>13- Documents à fournir</b></p> <p><b>Enveloppe A – Volume I : Pièces administratives</b></p> <p>a) Déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée du représentant légal ou du mandataire dument désigné</p> <p>b) L'accord de groupement notarié, le cas échéant ;</p> <p>.....</p> <p>g) -La caution de soumission suivant modèle joint, d'un montant d'Un Million (1 000 000) FCFA, accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et des Consignations (CDEC). Cette caution devra être valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres ;</p> <p>.....</p> <p>j) Le Registre de Commerce (RC)</p> <p><b>N.B : En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces a, b, e, f, g, h étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.</b></p>
31	<p><b>22.1</b></p> <p>Chaque offre devra parvenir contre récépissé au Service du Courrier et de la Relance, sise au 8<sup>ème</sup> étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél. :2 22 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le _____ à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :</p>	<p><b>22.1</b></p> <p>Chaque offre devra parvenir contre récépissé au Service du Courrier et de la Relance, sise au 8<sup>ème</sup> étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél. :2 22 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le <b>13 Novembre 2024</b> à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :</p>
31	<p><b>25.1</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt des offres : _____, à 12 heures 00 précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle</p>	<p><b>25.1</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt des offres : <b>13 Novembre 2024</b>, à 12 heures 00 précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle</p>

#### **D- GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES**



## 1- Critères éliminatoires (page 32)

### Au lieu de :

- Absence de la **caution de soumission** lors de l'ouverture des offres

### Lire plutôt :

- Absence de la **caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et des Consignations (CDEC)** lors de l'ouverture des offres

## 2- Critères essentiels

### Au lieu du système de notation des offres par attribution des points tel qu'indiqué dans le DAO, pages 32 et 33,

Considérer plutôt le système de notation ci-après :

N°	II- CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
A	PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE (01 oui/critère)		
A. 1	L'offre est-elle claire, lisible et d'exploitation facile (sommaire général et sous-sommaire etc.) ? L'offre contient-elle des intercalaires en couleur et les documents sont-ils présentés dans l'ordre du DAO ?		
A. 2	Les CCTP sont-ils joints ? paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page ?		
	NOTE TOTAL A _____ / 2 oui		
B	MOYENS HUMAINS		
B.1	B.1. Un Conducteur des travaux (01 oui/critère)		
	Est-il ingénieur de Génie Civil (minimum BAC+3) ?		
	Possède-t-il au moins trois (03) années d'expériences dans le domaine du Génie Civil ;		
	A-t-il déjà réalisé au moins deux (02) projets de construction/réhabilitation de bâtiment au poste de Conducteur des Travaux ?		
	A-t-il déjà exécuté un marché public des travaux de construction ou rénovation de bâtiment ?		
	A-t-il présenté une attestation de disponibilité signée de lui-même ?		
	Est – il inscrit à l'ONIGC ?		
B.2	NOTE B.1 _____ / 6 oui		
	B.2. Un Chef de chantier (01 oui/critère)		
	Est-il Technicien supérieur de génie civil (BAC+2 Minimum) ?		
	Possède-t-il au moins trois (3) ans d'expériences dans le domaine de Génie Civil ?		
	A-t-il participé dans au moins deux (02) projets de travaux de bâtiment comme chef chantier ?		
C	A-t-il présenté une attestation de disponibilité signée de lui-même ?		
	NOTE B.2 _____ / 4 oui		
	REFERENCES DANS LES TRAVAUX SIMILAIRES (02 oui/référence)		
	Le soumissionnaire a-t-il réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019), des marchés similaires dont le cumul des coûts soit supérieur ou égal à Cinquante millions (50.000.000) FCFA, Justifiées par les premières, dernières de couverture, et PV de réception provisoire		
	NOTE TOTAL C _____ / 4 oui		
	ORGANISATION ET METHODOLOGIE (01 oui/critère)		



D.1	Le soumissionnaire a-t-il produit un rapport de visite de site ?		
D.2	Le soumissionnaire a-t-il produit une note méthodologique pertinente faisant apparaître la compréhension de la mission, la description des tâches et le procédé d'exécution y compris le matériel de mise en œuvre, le planning des travaux avec un échéancier des dépenses, et les mesures d'hygiène et sécurité qui seront appliquées pendant les travaux ?		
D.3	L'agencement des tâches du planning est-il cohérent ?		
	NOTE TOTAL D / 3 oui		
E	MATERIELS ET EQUIPEMENT : Le soumissionnaire a-t-il à disposition ? (01 oui/matériel avec justificatif de la disponibilité tel que défini dans le RPAO)		
E.1	EPI ?		
E.2	Petit matériel de chantier lié aux travaux (5 brouettes, 5 pelles, 5 truelles, etc.) ?		
E.3	Un (01) véhicule de liaison ?		
E.4	Un niveau (Station totale)		
	NOTE TOTAL E / 4 oui		

**E- LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS HABILITES A DELIVRER LES CAUTIONS  
DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS (page 100).**

**Au lieu de la liste présentée en page 100 du DAO,  
Considérer lire plutôt la liste ci-après :**

**BANQUES**

1	Acces Bank Cameroon, BP 6 000, Yaoundé
2	Afriland First Bank (AFB), B.P: 11 834 Yaoundé
3	Banque National de Guinée Equatorial (BANGE), Yaoundé
4	Banque Atlantique du Cameroun (BACM), B.P : 2933 Douala
5	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP 12 962, Douala
6	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), B.P: 11 834 Yaoundé
7	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), B.P : 1925 Douala
8	Citibank Cameroun (CITIGROUP), B.P: 4571 Yaoundé
9	Commercial Bank-Cameroun (CBC), B.P: 4004 Douala
10	Crédit Communautaire Afrique Bank (CCA-BANK), BP 30 388, Yaoundé
11	Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P: 582 Douala
12	Régionale Bank, B.P. 30 145 Yaoundé
13	National Financial Credit Bank (NFC BANK), B.P: 6578 Yaoundé
14	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB), B.P : 300 Douala
15	Société Générale Cameroun (SGC), B.P : 4042 Douala
16	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), B.P: 1784 Douala
17	Union Bank of Cameroon PLC (UBC), B.P: 15 569 Douala
18	United Bank for Africa (UBA), B.P: 2088 Douala

**COMPAGNIES D'ASSURANCE**

1	Activa Assurances, B.P : 12 970 Douala
---	--

Société à capital public ayant la forme d'une SA au capital de francs CFA 10 000 000 000  
RC/YAO/2019/M/211 du 27 juin 2019, Siège Social 484, Boulevard du 20 mai 1972  
BP 1531 YAOUNDE - Téléphone : (237) 222 23 02 32 - Télécopie : (237) 222 23 52 21 - site web : [www.creditfoncier.cm](http://www.creditfoncier.cm)

6

2	AREA Assurances S.A
3	Atlantique Assurances S.A
4	Chanas Assurances, B.P : 109 Douala
5	CPA S.A
6	NSIA Assurances
7	Pro Assur
8	Prudential Bénéficial General Insurance, B.P. 2 328, Douala
9	ROYAL ONYX Insurance Cie, B.P. 12 230, Douala
10	SAAR S.A
11	SAHAM Assurances
12	Zenithe Insurance, B.P: 1 130 Yaoundé

Le reste, sans changement

Yaoundé, le 11.07.2024  
**LE DIRECTEUR GENERAL  
DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN,**

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP
- Président CIPM
- Affichage
- Chrono/Archives.

